

**SYNTHESE DU PROJET DES SERVICES
CAPS1 – CAPS2 – Foyer de Vie – SAVS
2023 - 2028**



Préambule

**« FAIRE CE QUE L'ON DIT
DIRE CE QUE L'ON FAIT »**

Ce projet est un document de référence pour l'ensemble des professionnels qui œuvrent au sein de l'AMAPEI : il fixe pour eux et avec eux le sens et les grands objectifs de leur mission, les valeurs de référence auxquelles l'accompagnement des personnes se réfère, ainsi que la manière dont l'encadrement entend habiter et faire vivre ces valeurs, avec les professionnels et les bénévoles qui exercent les missions dans l'établissement.

C'est un outil de communication à destination de toutes les parties prenantes à l'action de l'AMAPEI.

Ce projet revêt trois dimensions principales :

- Une dimension descriptive : **état des lieux de l'existant** ;
- Une dimension projective : **évolution souhaitable et ambition réaliste** ;
- Une dimension stratégique : **démarche de projet précisant les buts recherchés et les moyens mis en œuvre.**

Le projet des services ne se limite donc pas à un état des lieux mais explicite bien les orientations que l'AMAPEI veut suivre dans les 5 prochaines années.

Le projet des services a également pour objet de :

- **S'inscrire dans le cadre de l'ordonnance n°6.630 du 02/11/2017 rendant exécutoire la Déclaration des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées adoptée le 13 décembre 2006.**
- **Rendre lisible en interne et vis-à-vis des partenaires**, les prestations réalisées par l'ensemble des services en réponse aux besoins des personnes accompagnées ;

- **Fixer des objectifs d'amélioration** et définir les actions à conduire sur une période de 5 ans, après consultation du conseil du conseil d'administration

Le présent projet des services couvre la période **2023 – 2028**.

Élaboré en lien avec les résultats et travaux réalisés dans le cadre de la démarche continue de l'amélioration de la qualité mise en place depuis 2019, selon la structuration, les outils, la méthodologie proposée par l'AMAPEI à l'ensemble de ses services, le projet définit les valeurs, les missions, les orientations accompagnées des plans d'actions, sur lesquelles les professionnels s'appuient dans leur action quotidienne.

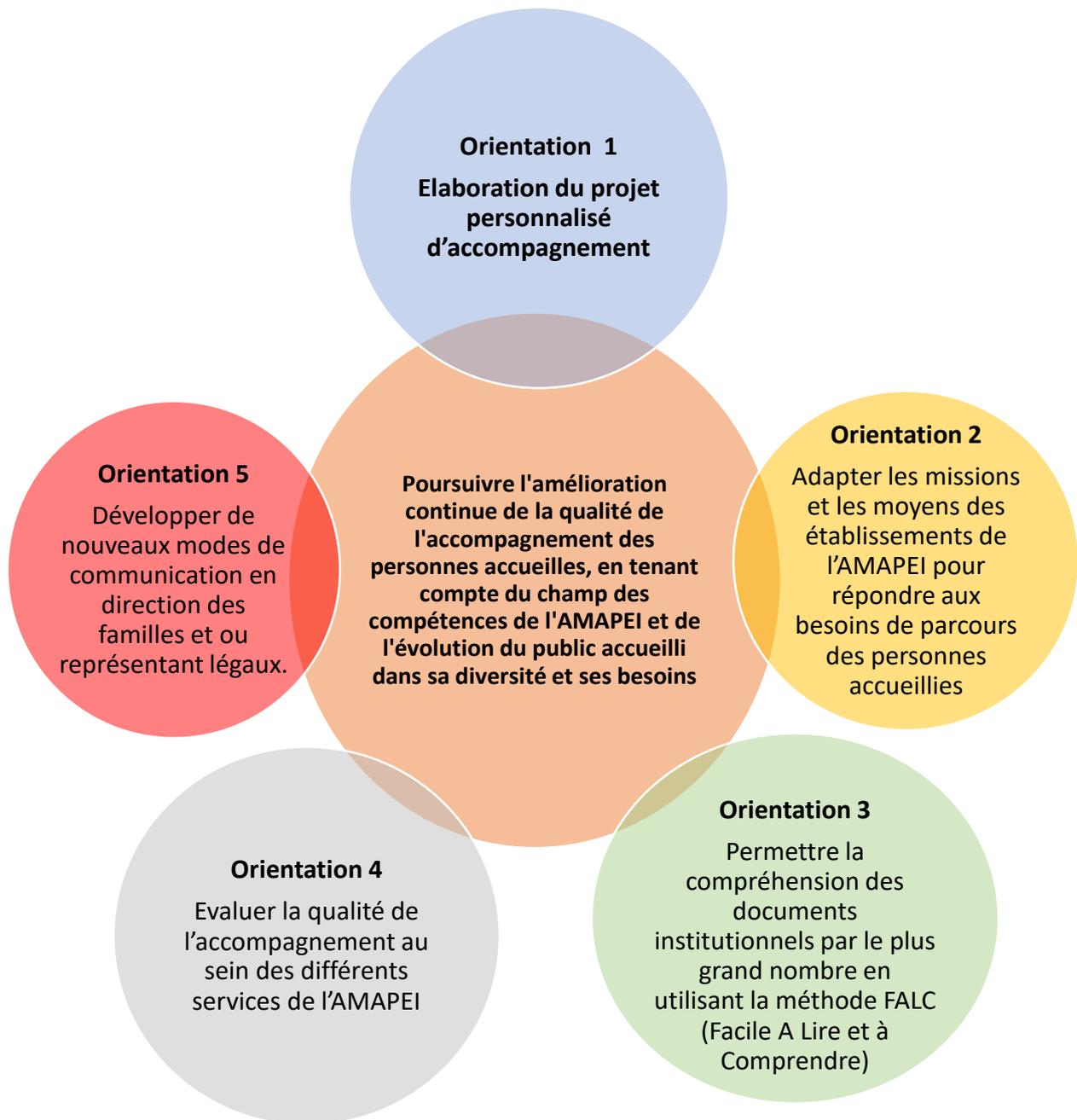
Les enjeux du projet des service au sein de l'AMAPEI

- **Garantir** une offre renouvelée en réponse aux besoins des personnes accompagnées par la mise en **œuvre d'un projet personnalisé d'accompagnement (PPA) pour tous, garantissant leurs droits, leurs attentes, leurs besoins.**
- **Offrir les meilleures prestations d'accompagnements** afin de créer les conditions d'un maintien de l'autonomie pour l'ensemble des bénéficiaires accueillis au sein de l'association.

Nos atouts

- Des **personnels** soucieux du bien-être du quotidien de la personne accueillie : ce souci d'autrui est un souci constant dans nos réflexions quotidiennes et il est porté par l'ensemble des professionnels. En ce sens il est le fondement de l'accompagnement.
- Des **prestations** diversifiées destinées à maintenir l'autonomie et le lien social
- L'association des personnes accueillies à la vie de leur service au sein d'**instances participatives diverses.**
- Des coopérations et des partenariats en principauté de Monaco permettant de garantir la **continuité des accompagnements et des soins.**
- **Un cadre de vie** accueillant et situé sur le territoire de la principauté mais aussi à proximité (La Turbie, Cap d'Ail.
- **L'ouverture** de l'ensemble des services sur l'extérieur, grâce aux partenariats tissés.

Les 5 orientations du projet autour d'une ambition qualité



Orientation n°1 Élaboration du projet personnalisé d'accompagnement	
Objectifs	Positionner le bénéficiaire au centre des préoccupations Garantir un suivi coordonné
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mise en place d'un travail pluriprofessionnel autour du PPA ✓ Travail pour rendre accessible le PPA (FALC) ✓ Réflexion pour aménager un temps de préparation pour les professionnels ✓ Mis en place d'indicateurs pour évaluer et réévaluer le PPA
Acteur	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur - Chefs de service - Psychologue - Tous les professionnels d'accompagnement
Échéance	✓ Avril 2023

Orientation n°2 Accompagner l'avancée en âge de la population	
Objectifs	Adapter les missions et les moyens des établissements de l'AMAPEI pour répondre aux besoins de parcours des personnes accueillies
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer et réajuster les modalités d'accompagnement en développant une meilleure connaissance du vieillissement. ✓ Repérer les différentes familles de pathologies. ✓ Améliorer le niveau de connaissance de l'ensemble des professionnels sur la dimension gériatrique du handicap. ✓ Expérimenter l'outil GEVA/SMAF et former les personnels. ✓ Former les professionnels à l'accompagnement aux vieillissements
Acteur	Groupe de travail pluriprofessionnel AMAPEI, CCGM,UPPM
Échéance	✓ 2023 à 2028, tous le long de ce projet des services

Orientation n°3 Faciliter la communication et l'accessibilité des documents pour les bénéficiaires	
Objectifs	Permettre la compréhension des documents institutionnels par le plus grand nombre en utilisant la méthode FALC (Facile A Lire et à Comprendre)
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Adapter les documents institutionnels à la compréhension du plus grand nombre (livret d'accueil, charte des droits et des libertés) ✓ Mise en place d'outils accessibles
Acteur	<ul style="list-style-type: none"> - Chefs de service - Psychologue - Tous les professionnels d'accompagnement
Échéance	✓ En continu

Orientation n°4
Mise en place d'une démarche qualité

Objectifs	Evaluer la qualité de l'accompagnement au sein des différents services de l'AMAPEI
Actions	<ul style="list-style-type: none">✓ Questionnaires de satisfaction en FALC pour les bénéficiaires✓ Questionnaires Famille✓ Questionnaire Partenaires✓ Réactualisation des projets de services✓ Réactualisation du projet associatif✓ Actualisation et mise à jour des procédures
Acteur	- Tous les professionnels de l'Association
Échéance	- En continu

Orientation n°5	
Renforcer le lien avec les familles et les représentants légaux	
Objectifs	Développer de nouveaux modes de communication en direction des familles et ou représentant légaux. Favoriser les échanges et renforcer la nature des liens entre les parents et les professionnels dans un contexte formel ou informel (journées portes ouvertes, journées institutionnelles et autres plus spécifiques)
Actions	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir les modes de communication pour garantir l'expression des représentants légaux et les familles des bénéficiaires ✓ Création d'un site internet ✓ Promouvoir des actions de rencontres professionnels /familles et ou représentant légaux ✓ Proposer de mettre en place un comité de vie sociale pour les familles et représentants légaux ✓
Acteur	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur - Chefs de service - Psychologue - Tous les professionnels d'accompagnement
Échéance	✓ En continu